



**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement
de l'école polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue à la bibliothèque de l'école, le 28 septembre 2022, à 19 h**

Sont présent(e)s :	Ayotte, Joanne Bacon, Nathalie Bilodeau, Francine Ciura, Karine Ann Couture, Marie-Hélène Dault-Lagacé, Sylvain Désilets, Marie-Claude Dufour, Geneviève Gaudreau, Pierre-Luc Guérin, Chantal Hébert, Marie-Claude Labrecque, Martin Lapointe, Véronique Loyer, Paul Ménard, Nancy Pelletier, Sylvie Villeneuve, René	Enseignante Parent Parent Parent Enseignante Directeur Enseignante Parent Tech. à la vie parasco. (secrétaire) Personnel professionnel Parent Enseignant Parent Représentant de la communauté Personnel de soutien Enseignante Parent
Sont absent(e)s :	Lacroix, Lucie Lalonde, Chantal Thomas, Lourdes	Parent (substitut) Parent (substitut) Parent (substitut)

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Mme Bacon souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2022-2023-01)

Un item est ajouté à l'ordre du jour, soit le mot du représentant de la communauté, en point 20. L'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout est proposée par Mme Ciura et est appuyée par Mme Lapointe. Adopté à l'unanimité.



3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2022 (CÉ-2022-2023-02)

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 22 juin 2022 est proposée par Mme Ciura, appuyée par Mme Lapointe. Adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Un membre du public est présent, mais ne souhaite pas prendre la parole.

5. Mot de la direction

M. Dault-Lagacé fait un bref retour sur la rentrée scolaire. Il affirme que celle-ci s'est bien déroulée, malgré quelques écueils relatifs à la prise de photo et à la remise des cartes étudiantes. M. Dault-Lagacé précise que cela n'a aucunement affecté les services pédagogiques, mais que des notes avaient été prises pour l'an prochain.

M. Dault-Lagacé indique qu'on débute l'année avec une belle offre de services et que la Cabane, entre autres, avait débuté ses activités à la cafétéria de l'école. Il indique que la Cabane propose un service de nourriture 7 jours sur 9 (jours cycle) et que les 2 autres jours seront comblés par les dîners de financement (dîners pizza, sous-marins ou autres).

M. Dault-Lagacé informe que des rencontres sont prévues pour tous les niveaux, dont au secondaire 1 et 2 alors que l'orthopédagogue et le technicien en travail social seront présents pour répondre aux questions des élèves. Des rencontres sont prévues pour les secondaires 3 à 5 en novembre.

M. Dault-Lagacé indique qu'un dîner d'accueil aura lieu le 7 octobre prochain, de 11 h 15 à 13 h 15 alors qu'on offrira deux hot-dogs, un sac de croustilles et un jus à tous les élèves. La période du dîner est rallongée de 45 minutes pour ce dîner.

M. Dault-Lagacé informe que le 30 septembre prochain se déroulera une activité en lien avec la journée nationale de la réconciliation et de la vérité à l'agora et que les élèves seront invités à y participer.

M. Dault-Lagacé informe qu'une tournée des écoles primaires est prévue, du 4 au 7 octobre, alors que M. Christian Maranda, enseignant et Mme Émilie Piché, directrice adjointe, feront un exposé des concentrations aux écoles bassins. Il indique que les tests auront lieu au mois de novembre.

M. Dault-Lagacé informe qu'un élève sera aux prochains CÉ à titre de membre du Conseil des élèves.

M. Dault-Lagacé informe que les travaux reprennent pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.



M. Dault-Lagacé indique que le projet éducatif comprenant les valeurs de l'école devra être mis en place pour le mois de décembre 2023 et informe les membres du CÉ qu'ils seront sollicités afin de participer à des sondages ou à des groupes témoins.

M. Dault-Lagacé informe que les travaux à la piscine devraient être complétés pour la fin du mois d'octobre et assure que l'école et le centre de services mettent beaucoup de pression afin que cet échéancier soit respecté.

6. Election à la présidence (CÉ-2022-2023-03)

Mme Bacon informe qu'elle souhaite céder la présidence du CÉ et ainsi passer le flambeau pour ce rôle. Elle demande si des parents sont intéressés.

Mme Ciura se propose à la présidence du CÉ. L'élection de Mme Ciura est proposée par Mme Ayotte et appuyée par Mme Lapointe. Adoptée à l'unanimité.

7. Election à la vice-présidence (CÉ-2022-2023-04)

Mme Bacon présente sa candidature à la vice-présidence du CÉ et est élue par acclamation.

L'élection de Mme Bacon est proposée par M. Villeneuve et appuyée par M. Loyer. Adoptée à l'unanimité.

8. Présence d'un représentant de la communauté (CÉ-2022-2023-05)

M. Dault-Lagacé nous informe qu'il y aura désormais un représentant de la communauté membre du CÉ et demande à M. Loyer de se présenter.

M. Loyer se présente et explique son parcours. Il se dit heureux de faire parti du CÉ de l'Érablière.

La présence de M. Loyer au CÉ est proposée par M. Martin Labrecque et appuyée par Mme Désilets.

9. Adoption du calendrier des rencontres (CÉ-2022-2023-06)

M. Dault-Lagacé propose le calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

Les rencontres auront lieu tous les mercredis, à 19 h, à la bibliothèque de l'école, les 28 septembre, 26 octobre, 7 décembre 2022 et les 8 février, 12 avril, 17 mai et 14 juin 2023. M. Villeneuve informe qu'il a un conflit avec un autre CÉ d'un autre établissement pour la rencontre du 17 mai 2023. M. Dault-Lagacé indique qu'il souhaite conserver la date du 17 mai et propose de nommer un substitut pour cette rencontre.

L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Mme Ménard et appuyée par Mme Bilodeau. Adopté à l'unanimité.

10. Règles de régie interne (CÉ-2022-2023-07)

M. Dault-Lagacé indique qu'il n'y a pas eu de changement aux règles de régie interne.

Mme Ciura propose que la définition du membre substitut soit ajouté aux règles de régie interne. M. Dault-Lagacé indique qu'il va proposer un libellé pour le CÉ du mois d'octobre.

M. Villeneuve demande s'il serait possible de recevoir les documents de 2 à 5 jours avant le CÉ. M. Dault-Lagacé indique que les documents seront envoyés le vendredi précédent le CÉ.

Mme Pelletier demande que le vote par courriel soit utilisé uniquement dans des circonstances exceptionnelles et d'ajouter cette précision. M. Dault-Lagacé fait la lecture du règlement sur le vote par courriel et explique que d'ajouter le terme « circonstances exceptionnelles » peut être contraignant. Il s'engage à faire valoir les discussions.

Mme Hébert propose d'ajouter un libellé pour accepter le vote par courriel avant de procéder au vote par courriel.

M. Labrecque demande un dépôt des règles de régie interne et indique qu'il sera très réticent aux débats par courriel. M. Dault-Lagacé accepte le dépôt des règles de régie interne et explique que ce sera exceptionnel et que tous les débats seraient en présentiel.

11. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement

M. Dault-Lagacé présente les prévisions des activités, les sorties éducatives et la campagne de financement (dîners de financement).

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Sorties FPT (CÉ-2022-2023-08)

Mesdames Marie-Ève Hotte, Amélie Viel et Myriam Lauzon, enseignantes des classes de la formation préparatoire au travail, souhaitent réaliser plusieurs sorties tout au long de l'année. Il y aura 27 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développement des compétences visées par le programme de formation;
- ✓ Permettre aux élèves de se donner une représentation du monde du travail;
- ✓ Débuter la démarche d'intégration professionnelle visée par le programme.

En lien avec les compétences visées par le programme de la formation préparatoire au travail, nous ferons diverses sorties.



Nous ferons une douzaine de visites de milieu de travail (épicerie, centre sportif, Tricentris, Bétonel, d'autres seront à confirmer). Ces visites donnent la possibilité aux élèves de la FPT de comprendre la structure et le fonctionnement d'une entreprise et de se donner une représentation concrète du monde du travail. Ces visites d'exploration permettent aussi aux élèves de mieux cerner leurs intérêts professionnels. Cette compétence est nécessaire pour la suite de la formation, où l'on demande à l'élève de réaliser une démarche d'insertion professionnelle. (SMT, PMT et insertion professionnelle)

Au moins une fois par cycle nous ferons des sorties STO afin de se familiariser avec le réseau de transport en commun. Cet apprentissage est essentiel en FPT puisque les déplacements lors des recherches de stages et les stages se font principalement en STO. (PMT, APS et GHEC)

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés pour ces types de sorties.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Guérin. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Sorties Mission ADN Génome Québec (CÉ-2022-2023-09)

Monsieur Sébastien Roy, enseignant de 4 classes de sciences STE de la 4^e secondaire, souhaite réaliser quatre sorties en octobre 2022. Les dates seront les suivantes : 5 octobre pour le groupe 447, le 7 octobre pour le groupe 448 et 449 et pour terminer le 12 octobre pour le groupe 46. Il y aura 100 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Récolte d'échantillon d'eau de la rivière Gatineau dans le but de mesurer les traces d'ADN environnemental;
- ✓ Activité en collaboration avec Génome Québec;
- ✓ Voir le document en annexe pour plus de détails.

Chaque groupe sélectionné participera à l'activité d'une durée de 2 périodes (en avant-midi). Une des deux périodes sera dans le cadre du cours de sciences. Le départ se fera au début de la 1^e période et de revenir lors de la 2^e période pendant le cours de sciences. Ainsi, ils pourront finaliser la manipulation en laboratoire. Les prélèvements d'eau se feront soit au bord de la rivière



Gatineau, des Outaouais ou de la rivière Blanche. Un spécialiste de Génome Québec viendra en classe au mois de mai 2023 pour présenter les résultats aux élèves. Le coût des autobus ainsi que pour la suppléance est assumé par Génome Québec donc aucun frais ne seront exigés pour ces sorties. L'autorisation parentale sera exigée.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Couture. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Sorties en autobus de ville (CÉ-2022-2023-10)

Madame Karina Whelan, souhaite réaliser des sorties en autobus de la STP un après-midi par mois avec les élèves de la classe DÉFIS. Les journées ciblées seront les jours 8 ou 9. Il y aura 10 élèves qui participeront aux sorties.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Appliquer certaines règles de convenance dans un lieu public;
- ✓ Se déplacer d'un lieu à un autre de façon fonctionnelle et sécuritaire;
- ✓ Entretenir des relations interpersonnelles harmonieuse avec son entourage.

Dans le cadre des cours de transport et de croissance personnelle, l'élève sera amené à utiliser le service de transport en commun de la ville pour aller à divers endroits tel que la bibliothèque municipale, un magasin, une épicerie ou un centre commercial. Cette activité se déroulera en après-midi, la classe quittera vers 13h20 et s'assurera d'être de retour pour 16h. Les élèves marcheront jusqu'à l'arrêt d'autobus prendront l'autobus, arrêteront à l'arrêt pour la destination. Une fois l'activité terminée, ils reprendront l'autobus à l'arrêt pour revenir en classe. Les élèves seront toujours accompagnés et un intervenant sera en voiture en cas d'urgence afin d'assurer un déplacement alternatif rapide. L'autorisation parentale sera exigée.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Ayotte. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.



Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Kiosque Queerations (CÉ-2022-2023-11)

Madame Isabelle Larabie, technicienne en éducation spécialisée et un élève souhaitent réaliser un kiosque Queerations pendant 4 semaines lors de la présente année scolaire. Nous avons un calendrier afin de nous aviser des semaines visées. Il y aura 3 élèves qui participeront aux activités du kiosque.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Sensibilisation du milieu à la réalité LGBTQIA2+;
- ✓ Travailler le sens de l'entrepreneuriat chez les jeunes;
- ✓ Faire un pont entre les jeunes de la communauté allosexuelle et les élèves de la communauté école.

La clientèle visée par ce kiosque est pour l'ensemble des élèves. Il y aura vente de bijoux et d'accessoires entièrement créé par les élèves de l'entreprise Queerations. Le kiosque sera ouvert quatre fois au cours de l'année et ce pendant une semaine de 12h00 à 13h00. Il sera également géré par 3 élèves qui s'occuperont de l'installation, la vente et du rangement du kiosque.

L'autorisation parentale n'est pas exigée et aucun frais ne seront demandés ces kiosques.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Bilodeau. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement



Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Sorties à la cueillette de citrouilles (CÉ-2022-2023-12)

Madame Karina Whelan, souhaite réaliser une sortie au verger Croque-pomme pour une cueillette de citrouilles avec les élèves de la classe DÉFIS. La journée n'est pas encore choisie, elle le sera en fonction de la disponibilité du verger ainsi que du transport scolaire. L'activité aura lieu au mois d'octobre. Il y aura 28 élèves qui participeront à cette sortie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Appliquer certaines règles de convenance dans un lieu public;
- ✓ Respecter les règles de sécurité;
- ✓ Participer à la vie sociale d'un groupe.

Les élèves quitteraient lors des heures de classe avec l'autobus adapté. Une fois arrivés au verger, une visite guidée de l'endroit aurait lieu. Si la météo le permet, une balade en tracteur sera proposée à l'élève. Une fois la cueillette terminée, nous reviendrons en classe. Au courant de la semaine, un projet classe sera présenté dans le but d'utiliser les citrouilles cueillies par les élèves. L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Guérin. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Exploration professionnelle – Jeunes explo – Stage d'un jour (CE-2022-2023-13)

Mesdames Chantal Dufour, conseillère en information scolaire et professionnelle et Marie-Eve Boucher, conseillère d'orientation, souhaitent réaliser une exploration professionnelle le 20 avril 2023. Cette activité s'adresse à tous les élèves de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire. La participation est volontaire et les élèves devront compléter le processus d'inscription.



Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Améliorer sa connaissance du marché du travail par l'exploration d'un métier ou d'une profession et la découverte d'un milieu de travail;
- ✓ Valider un choix professionnel.

Jeunes Explo est un organisme québécois dont la mission est de favoriser la persévérance scolaire et l'orientation professionnelle. En s'inscrivant à l'activité « stage d'un jour », l'élève identifie deux métiers qu'il aimeraient explorer (premier et deuxième choix). Selon la demande, il sera jumelé à un professionnel qui exerce un de ces métiers. L'élève effectue donc un stage d'une journée auprès de ce professionnel dans son milieu de travail (organisation publique, parapublique ou entreprise privée). Par exemple, un élève peut passer une journée avec une infirmière à l'hôpital de Gatineau.

L'autorisation parentale sera exigée et aucun frais ne seront demandés aux parents. Les parents devront assumer le transport de son enfant lors de cette journée.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Ayotte. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

**TITRE : Randonnée dans le parc de la Gatineau / souper au refuge Hailey
(CÉ-2022-2023-14)**

Madame Marie-Hélène Couture, enseignante en éducation physique, souhaite réaliser une randonnée dans le parc de la Gatineau avec le groupe d'activités sportives du secondaire 5. L'activité aura lieu le 20 octobre 2022 de 14h à 21h. Il y aura 29 élèves qui participeront à cette sortie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Découvrir les sentiers du parc de la Gatineau;
- ✓ Favoriser la pratique de l'activité physique régulière et les saines habitudes de vie;
- ✓ Apprendre les bases de la randonnée en forêt et du respect de l'environnement.

Pour cette sortie, l'enseignante sera accompagnée d'un autre adulte pour superviser les élèves. Le départ de l'école est prévu à 14h00. La randonnée s'effectuera à partir du stationnement P15 du parc de la Gatineau vers 14h45. Les élèves marcheront le long du sentier vallonneux d'environ 4 km pour atteindre le refuge Hailey. Ils pourront manger leurs repas à l'intérieur du refuge dans



lequel un feu de bois sera allumé. La marche du retour se fera à l'aide d'une lumière frontale ou d'une lampe de poche. Le départ du parc en autobus sera vers 20h30 et le retour à l'école est prévu pour 21h00.

L'autorisation parentale sera exigée et aucune contribution ne sera exigé aux parents. Les parents devront récupérer leurs enfants au débarcadère de l'école à leurs arrivées prévues à 21h00. Les élèves devront s'habiller en fonction de la température.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Dufour. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Cuisine, budget et autofinancement (CÉ-2022-2023-15)

Madame Isabelle Laporte-Saumure, directrice adjointe, souhaite réaliser une activité de cuisine, budget et d'autofinancement avec les élèves de l'adaptation scolaire. Il n'y a pas de dates fixes et cette activité aura lieu pendant toute l'année scolaire. Il y aura environ 60 élèves de l'adaptation scolaire qui participeront à cette activité.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer des compétences culinaires;
- ✓ Développer des compétences mathématique et budgétaire;
- ✓ Développer des habiletés sociales.

Les élèves cuisineront des bouchées (gâteaux, guimauves au chocolats, biscuits, etc) durant leurs cours de cuisine. Ils vendront le fruit de leur travail sur l'heure du dîner, aux autres élèves de l'école. Cette activité vise l'inclusion et le développement des habiletés sociale des élèves en adaptation scolaire. Après la vente, une activité au niveau de l'argent sera faite en classe par les élèves. (manipulation, comptage de l'argent, budget et économie) L'argent amassé retournera aux élèves pour des activités comme des sorties au cinéma, quilles et dîner spécial.

L'autorisation parentale n'est pas exigée et aucun frais ne seront demandés aux parents.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Ayotte. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.



Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement

Projet de résolution CÉ 2022-2023 pour approbation

TITRE : Levée de fonds dîners (CÉ-2022-2023-16)

Monsieur Dault-Lagacé, souhaite réaliser une levée de fonds tout au long de l'année à tous les jours 4 et 8. Tous les niveaux sont visés par cette levée de fonds et celle-ci se déroulera pendant les heures de dîners.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Ramasser des fonds pour les équipes sportives / comités;
- ✓ Rendre plus accessible des activités parascolaires;
- ✓ Favoriser un sentiment d'appartenance auprès des élèves de l'école.

À tous les jours 4 et 8, les comités et les groupes sportifs de l'école polyvalente de l'Érablière offriront des dîners levés de fonds. (Subway, Roula's, Pizza, etc)

L'autorisation parentale n'est pas exigée et le coût sera variable selon l'activité.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'approbation de cette activité. Secondée par Mme Dufour. L'activité est donc approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement

Refusé par le conseil d'établissement

12. Formulaire de dénonciation d'intérêt

M. Dault-Lagacé demande aux membres qui ne l'ont pas déjà fait de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt, puis le lui remettre après la rencontre.



13. Calendrier scolaire et étapes

M. Dault-Lagacé présente le calendrier scolaire et les étapes pour l'année en cours. Il indique qu'il y aura une 3^e rencontre de parents cette année, entre autres pour les élèves qui ont besoin d'un petit clin d'œil pour la fin de l'année. Cette rencontre aura lieu en avril et les élèves seront triés sur le volet. M. Dault-Lagacé précise qu'il rencontre l'équipe des enseignants lundi.

14. Liste des membres du Conseil

M. Dault-Lagacé présente la liste des membres du CÉ pour l'année scolaire 2022-2023 et demande aux membres de bien vouloir vérifier les informations et de signaler tout changement à Mme Eve Tully, secrétaire de gestion.

15. Budget 2022-2023

M. Dault-Lagacé informe que le CÉ dispose d'un budget de 250 \$ pour l'année scolaire en cours et demande aux membres comment ils souhaitent utiliser cette somme.

Mme Pelletier propose de faire appel aux mini-entreprises de l'école, comme la Cabane ou encore l'unité 6, si nous avons à organiser un souper à la fin, par exemple.

16. Mot de la déléguée au comité de parents

La déléguée du comité de parents n'a rien à déclarer.

17. Mot des enseignants

Mme Ayotte annonce que la mini-entreprise Érabilisac est acceptée au Marché de Noël du Musée canadien de l'histoire.

Mme Ayotte informe que la mairesse donnera un point de presse à partir du local d'Érabilisac. TVA Gatineau-Ottawa sera sur place.

M. Labrecque explique qu'il y a présentement un comité de travail avec les 4 polyvalentes. Il informe qu'il y aura une session d'examens.

Mme Pelletier souligne que les activités recommencent cette année, après la pandémie.

M. Dault-Lagacé explique que les équipes sportives vont très bien en ce début d'année, au point qu'il a fallu louer de l'espace dans un autre établissement.

18. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Ménard n'a rien à déclarer. Elle indique qu'elle consultera ses collègues pour la prochaine rencontre. Elle explique que tout va bien au niveau du personnel de soutien.



19. Mot de la représentante du personnel professionnel

Mme Guérin n'a rien à déclarer. Elle indique qu'elle consultera ses collègues et prendra le pouls pour la prochaine rencontre.

20. Mot du représentant de la communauté

M. Loyer n'a rien à déclarer.

21. Questions diverses

M. Villeneuve suggère d'avoir des cartons d'identification pour la prochaine rencontre afin qu'on puisse bien voir qui est la personne qui parle au CÉ. M. Dault-Lagacé informe que des cartons avec les noms des membres et leur fonction seront imprimés pour la prochaine rencontre.

Un membre du public demande s'il peut prendre la parole. Les membres du CÉ acceptent à l'unanimité et M. Serge demande comment il peut comparer les écoles secondaires dans la région au niveau des performances. M. Dault-Lagacé lui explique que tous les résultats figurent sur le site Web du CSSD.

Mme Hébert demande si les fours micro-ondes seront de nouveau disponibles pour les élèves cette année. M. Dault-Lagacé explique que l'utilisation du micro-ondes pose certains enjeux au niveau de la surveillance, du nettoyage, etc. Il informe que Mme Laliberté vérifie les options.

22. Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du CÉ est le mercredi 26 octobre à 19 h, conformément au calendrier des rencontres, à la bibliothèque de l'école.

23. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022-17)

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Dufour et appuyée par Mme Ménard. La séance est donc levée à 21 h.